

La Musique

Revue mensuelle

SOMMAIRE :

- Ephémérides musicales.
- Les débuts de la facture d'orgues
au CanadaSAMUEL CASAVANT
- Musique et Musiciens à Québec :
Ernest GagnonN. LEVASSEUR
- La Vie musicale à Paris..J. DE VALDOR
- Musique d'église, C.-H. LEFEBVRE, s. J.
(Conclusions)
- Conférences grégoriennes (suite et fin)
FR. RAYMONDIEN, E. C.
- Le Piano.
- Edmond ClémentG. DUCHAMP
- Une Schola volante..FR. RAYMONDIEN
- Le Quatuor SchubertLOUIS BOILY

Echos et Nouvelles. — Concerts.
Variétés.

Abonnement : \$1.50 par année

Le numéro, 12 sous

Parait le 15 de chaque mois

LA MUSIQUE

Revue mensuelle

Publiée sous la direction de Omer Létourneau et Hector Faber

Secrétaire de la rédaction : Jos. F. de Belleval

COLLABORATEURS :

- | | |
|-------------------------------|-------------------------------------|
| M. JEAN AUBOIS | R. P. C.-H. LEFEBVRE, S. J. |
| M. J.-ARTHUR BERNIER | M. ARTHUR LETONDAL |
| R. P. LOUIS BONVIN, S. J. | M. N. LEVASSEUR |
| M. OCTAVE BOURDON | M. l'abbé OLIVIER MAURALT, P. S. S. |
| R. P. J. BÉRICOT, S. M. M. | M. XAVIER MERCIER |
| Mademoiselle VICTORIA CARTIER | M. le docteur J.-G. PARADIS |
| M. GUSTAVE COMTE | M. le chanoine J.-R. PELLETIER |
| M. AUGUSTE DESCARRIES | M. FRÉD. PELLETIER |
| M. l'abbé JOSEPH DESMET | M. ALFRED POULIN |
| Mademoiselle BLANCHE GAGNON | Rév. Fr. RAYMONDIEN, E. C. |
| M. HENRI GAGNON | S. M. de S. M. |
| M. l'abbé PLACIDE GAGNON. | M. E. STIÉVENARD |
| M. J.-A. GILBERT | M. ROBERT TALBOT |
| Madame MARIA LAGACÉ-GIRARD | M. EDM.-J. TRUDEL |

Administration :

20, Côte de la Montagne, Québec

Téléphone 6349

Adresser toute correspondance à l'administration.

ABONNEMENTS :

CANADA ET ÉTATS-UNIS, un an \$2.00
ÉTRANGER, un an..... 1.50

L'abonnement part de janvier et est payable d'avance. Les numéros parus sont envoyés aussitôt inscription. La collection des années 1919 et 1920 se vend \$1.50 (par la poste, \$1.60) chacune.

Prépare de faire remise par mandat-poste ou chèque payable au pair à Québec.

LA MUSIQUE est en vente chez les marchands de musique et dans les principaux dépôts de journaux.

Vient de paraître :

“ SOUHAIT NUPTIAL ”

Cantique pour messe de mariage par

Auguste Schuller

PRIX : \$1.00

En vente chez C. Robitaille, Enr.,
320, rue St-Joseph, Québec.

SOLFÈGE-MANUEL DE CHANT GREGORIEN

par Fr. Raymondien, E. C.

« Je souhaite que votre superbe ouvrage répande largement sa bonne doctrine. »

DOM J. POTHIER,
abbé de Saint-Wandrille.

« Vos principes sont clairs et simples... présentés avec une rigueur pédagogique absolue... Votre enseignement est intuitif et bien agissant. »

DOM LUCIEN DAVID,
prieur de Saint-Wandrille.

En vente à la « Procure », 44, rue Côté,
Montréal. Prix : 50 sous. la douz., \$3.00

Maison Ed. Archambault

La maison ARCHAMBAULT, sise au centre de la métropole, est l'endroit tout indiqué pour vos achats de musique vocale et instrumentale. Vous y trouverez un choix complet des œuvres des maîtres classiques et des compositeurs modernes.

Cette maison fait en outre un commerce considérable de pianos et de phonographes les plus recherchés des artistes et des amateurs de musique.

C'est également dans cette maison qu'est établi le comptoir de musique religieuse du BUREAU D'ÉDITION de la SCOHLA CANTORUM de Montréal, rendez-vous habituel des organistes et des maîtres de chapelle.

312 à 316-est, rue Ste-Catherine
Montréal.

Téléphone Est 3299 et 1842

Musique Française vendue aux Prix d'Avant-Guerre

Assortiment sans précédent de musique CLASSIQUE et MODERNE des meilleurs éditeurs Européens et Américains.

Musique d'enseignement demandée dans tous les Conservatoires du Canada.

Musique religieuse d'après le Motu Proprio : Messes, Motets, Cantiques.

Musique d'ensemble : Orchestre, Harmonie, Fanfare.

Nouveautés reçues constamment. Opéras — Libretti — Traités de composition.

SCHMOLL, célèbre méthode de piano80

Merveilleuse méthode Rose80

Méthode des méthodes de Staub80

Hanon, le Pianiste Virtuose, Edition COMPLETE, texte français ou texte anglais,
SEULE édition permise au Canada 1.25

RAOUL VENNAT :-: 642, rue St-Denis, Montréal

Tel. Est 3065

Je prends les abonnements au Monde Musical, Courier Musical, Tribune de St-Gervais, La Musique de Chambre et TOUTES les publications françaises à 10 cents le Franc.



Pour le choix de votre instrument de musique

Vous trouverez toujours, si vous avez recours à nos vendeurs, l'assistance dont vous avez besoin pour faire un choix judicieux.

Que vous ayez besoin d'un piano, d'un piano automatique, même d'un gramophone, à moins d'être connaisseur émérite, vous ne pouvez juger d'un seul coup d'œil de la valeur d'un instrument du point de vue de la durée, qualité pourtant bien essentielle.

Il y a chez JULIEN à votre disposition, un personnel expérimenté, des marques d'instruments les mieux réputées, avec abondance de choix dans les styles et finis.

PRIX ET CONDITIONS POUR CONVENIR A TOUS

NOS LIGNES :

PIANOS : Bell, Martin-Orme, Pratt, Rossini, Wiseman et Dominion.

GRAMOPHONES : Phonola, Columbia, Casavant, Julien Spécial.

MUSIQUE EN FEUILLES
RELIGIEUSE ET PROFANE

Eug. Julien & Co
QUÉBEC

197, rue St-Joseph,
St-Roch.

A. - J. BOUCHER, ENR.

28-Est, rue Notre-Dame
MONTREAL.

EDITEUR DE

L'Accompagnement du PLAIN-CHANT, Ernest Gagnon.

L'Abécédaire, Gustave Smith.

Aussi un grand choix de musique de piano, Romances, Cantates, Saynètes, Cantiques, Chants latins, etc.

Spécialité pour maisons d'éducation.

Les Orgues Casavant

SONT CÉLÈBRES



¶ Au delà de 800 ont été construites par la
MAISON CASAVANT FRÈRES,
dont 65 à quatre claviers, 197 à trois claviers,
538 à deux claviers, etc.



CASAVANT FRÈRES

FACTEURS D'ORGUES

SAINT-HYACINTHE, Qué.



MUSIQUE EN FEUILLES

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

ASSORTIMENT DES PLUS COMPLETS

BEAUDRY FRÈRES ENR.

263, RUE SAINT-JEAN

Tél. 833

PHOTOGRAPHIE D'ART

PHOTOGRAPHIE COMMERCIALE

Pour les taux d'annonce, s'adresser à L'IMPRIMERIE MODÈLE, 20, Côte de la Montagne.

Hermann Courchesne

J.-Albert Gaubin

Gaubin & Courchesne

Pianos — Orgues — Violons — Musique en Feuilles
Victor-Victrolas — Disques "Victor"
Musique Classique et Populaire — Musique Religieuse
Editions Européennes et Américaines



25, rue St-Joseph

142, rue St-Jean

QUEBEC.

TEL. 4626

TEL. 4345

Lavigueur & Hutchison

SEULS REPRÉSENTANTS DES
CÉLÈBRES PIANOS

HEINTZMAN & CO.

(LE FAVORI DES ARTISTES)

Distributeurs des Grafonolas COLUMBIA et des merveilleux BRUNSWICK, reproduisant
à la perfection tous les disques de n'importe quelle marque

CONDITIONS DE PAIEMENT LES PLUS FACILES

81, RUE ST-JEAN

Succursale : 54, rue St-Joseph



Ephémérides Musicales



SEPTEMBRE a vu naître Meyerbeer et Clapisson, musiciens de réputation éclatante à leur époque et bien éclipsés depuis. Sont disparus au cours de ce mois, Strauss père, chef de la lignée musicale de ce nom, la Malibran dont il fut question en mars dernier, et Grétry dont nous disons un mot aujourd'hui.

11 septembre

Meyerbeer (Giacomo), 1794-1864

Musicien d'une incontestable virtuosité technique plutôt que d'une réelle valeur. Acclamé de ses contemporains, habile à capter la vogue du jour, modifiant son style suivant les écoles diverses, italienne, allemande et française, et sachant en retenir adroitement ce que chacune avait d'éléments de succès, il sut régner en maître un temps considérable à l'Opéra.

De naissance israélite, il préfixa par fantaisie à son nom de Beer, celui de Meyer, un ancêtre maternel.

Ses dispositions précoces pour la musique lui firent donner Clementi comme professeur de piano, et Anselme Weber, pour la composition. Plus tard il devint l'élève de l'abbé Vogler, dont l'influence musicale était prépondérante sur la jeunesse d'alors. Ce fut chez Vogler que Meyerbeer rencontra C.-M. Weber, avec lequel il contracta la plus solide amitié. Après quelque séjour à Vienne, où les concerts d'Hummel lui furent précieux comme pianiste, il s'en alla étudier la musique vocale en Italie, où Rossini, par sa verve mélodique, entraînait tous les suffrages. Meyerbeer change en Giacomo son prénom de Jacob et se livre à la manière italienne. De 1815 à 1822, il produisit avec succès plus de six opéras.

Il Crociato, donné à Venise en 1824, ouvrit la veine à peu près intarissable des succès que Meyerbeer devait remporter au cours de sa carrière. Opportuniste musical, ainsi que nous l'avons vu, il sut modifier son écriture et adapter son inspiration aux goûts du temps, sans atteindre cependant la hauteur des sommets wagnériens. *Robert le Diable*, *les Huguenots*, *le Prophète*, sont les œuvres qui ont donné longtemps le ton aux œuvres dramatico-musicales, et domine le répertoire au point d'entraver notablement le progrès.

Meyerbeer eut à peu près tout ce qui constitue le musicien complet, sauf la veine mélodique. Souplesse de style, science harmonique, orchestration ingénieuse et soignée, variété de formes, puissance de travail, patience à limer et mettre

au point ses œuvres, souci d'une interprétation soignée, choix sévère des chanteurs et des exécutants, voilà qui explique à la fois les succès et l'emprise extraordinaire de cet homme sur la vie musicale de son époque. Etroitement liée au genre dramatique d'alors, aujourd'hui périmé, sa réputation a subi les atteintes du temps, et, sauf quelques pages d'un intérêt véritable, ses œuvres sont à jamais démodées.

7 septembre

Clapisson (Antonin-Louis), 1808-1866

Ce musicien, aussi fécond que médiocre, eut son heure de célébrité avec son opéra "La Fanchonnette" où Madame Miolan Carvalho, la future créatrice de Marguerite du *Faust* de Gounod, se tailla un retentissant succès de chanteuse légère. Ironie des choses, il fut élu de préférence à Berlioz, comme membre de l'Institut, en remplacement d'Halévy.

Il a écrit des quatuors pour voix d'hommes, des romances au nombre de plus de deux cents, et plus de vingt opéras. Sa musique est d'ordinaire banale et sans couleur. Il était violoniste à l'orchestre de l'Opéra.

20 septembre

Grétry (Ernest-André-Modeste), 1741-1813

L'auteur fameux de *Richard Coeur de Lion* naquit à Liège en 1741, y fit ses premières études musicales, qu'il poursuivit à Rome avec Casali.

Revenu à Paris il y donna *le Huron*, livret de Marmontel, accueilli avec une faveur marquée. Sentant qu'il avait trouvé sa voie Grétry se consacra au théâtre, pour lequel il a écrit de nombreux opéras-comiques. En fait, il est considéré comme un rénovateur en ce genre spirituel et délicat qui s'adaptait mieux que les sujets tragique au tempérament du musicien belge, acclimaté français. Il a écrit plus de quarante-cinq opéras, sans compter des ballets et cantates. On l'a surnommé "le Molière de la musique". Il brille à la fois par le charme d'une émotion pénétrante et d'un comique élégant et distingué.

Les débuts de la facture d'orgues au Canada

Extraits d'un discours prononcé par M. Samuel Casavant le 17 août 1905 à une fête champêtre donnée à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la Maison Casavant Frères.

L'occasion me paraît favorable pour passer en revue, et aussi brièvement que possible, l'histoire de la Facture d'Orgues en ce pays, en particulier celle de notre établissement, et les progrès qu'il a accomplis depuis sa fondation. J'espère que la chose vous sera agréable puisque vous y êtes directement intéressés. Vous me permettrez pour cela de remonter presque un siècle en arrière, afin de retrouver l'origine de la maison qui prend place aujourd'hui parmi les meilleures du Canada.

En 1823, Joseph Casavant, alors âgé de 16 ans, quittait le toit paternel et se dirigeait du côté de Ste-Thérèse, dans le but de s'y faire instruire et de gagner son instruction que son état de pauvreté ne lui permettait pas de payer. Il entraît au collège comme serviteur, ou mieux, comme enfant de la maison. Après quelques années de séjour dans cette institution, le goût de la musique se révélait chez lui, et, par le contact constant de professeurs enseignant la musique dans ce collège, son goût se développait de plus en plus; finalement il demandait à être admis au nombre des élèves de la classe de piano. Peu de temps après son admission, on constata chez ce jeune homme, en outre d'un talent marqué pour la musique, des aptitudes à la mécanique, et une ingéniosité qui ne tenait pas de l'ordinaire. D'un autre côté, il était trop vieux pour aspirer à devenir un musicien quelque peu distingué. Un

jour, le révérend Monsieur Ducharme, alors Supérieur du collège, lui dit: « Mon cher Casavant, tu réussirais mieux à faire des orgues qu'à les jouer, et si tu veux m'en croire, tu vas tout de suite en faire l'expérience. J'ai un commencement d'instrument de musique, abandonné par un ouvrier qui avait essayé de faire un orgue, mais qui n'était pas en mesure de fournir une somme d'habileté proportionnée à la difficulté du travail à exécuter, et qui a dû abandonner la partie. Il faut, dit M. Ducharme, me finir cet instrument. »

Joseph Casavant, pas incrédule, se met à l'œuvre à l'aide de livres que son protecteur lui avait procurés, puis, quelques mois plus tard, il réussissait à compléter cet instrument rudimentaire. De ce moment date l'origine de la Maison Casavant.

En 1845, Joseph Casavant entreprenait de construire son premier instrument devant servir au culte, et plaçait dans l'église de St-Martin un orgue que nous avons renouvelé depuis en 1896. Quelques autres instruments sortirent de cet atelier naissant, notamment celui de la Cathédrale de Bytown (aujourd'hui Ottawa) en 1850 et en 1855, celui de la cathédrale de Kingston, deux instruments assez importants, dont l'un fut renouvelé par nous en 1862, et l'autre vient d'être remplacé par une maison d'Ontario.

Parmi les apprentis qui s'étaient succédés chez mon père, et dont les salaires se chiffraient à \$36.00 par

année plus la nourriture, le blanchissage et raccomodage, nous trouvons M. Eusèbe Brodeur qui entre en 1860 au salaire suivant, à savoir: \$30.00 pour la première année, \$40.00 la seconde, \$50.00 la troisième et \$80.00 la dernière, plus sa nourriture. Les devoirs des apprentis différaient alors considérablement de ceux de la génération actuelle. M. Brodeur, et ceux qui l'avaient précédé, avaient la charge de pourvoir la maison d'eau, de bois, traire une vache, etc., bref, bien des ouvrages qui ne touchaient de loin ni de près à l'art de la Facture d'Orgues.

Je vois rire nos jeunes apprentis d'aujourd'hui à l'énumération de ces conditions d'engagement; c'était pourtant une période d'épreuves qui trempaient le caractère des ouvriers du lendemain, et en faisaient des hommes aguerris et aptes à entreprendre le pèlerinage au travers les vicissitudes de la vie.

En 1866, le fondateur de la seule maison canadienne française qui existât dans le pays, se sentant vieillir, cédait son établissement complet à son élève d'hier M. Eusèbe Brodeur. La maison Casavant avait alors fabriqué seize orgues. M. Brodeur continua les opérations sous son propre nom jusqu'en 1898, époque où il se retirait des affaires à son tour.

En 1878 mon frère partait pour l'Europe, et y passait un an. Sept mois plus tard, j'allais le rejoindre à mon tour, et nous revenions au pays le 10 octobre 1879, après avoir visité les principaux pays du continent, et les fabriques d'orgues les plus importantes.

Ayant à coeur de continuer l'oeuvre fondée par notre père en 1845, et suspendue en 1866 par la cession de la Maison à M. Brodeur, nous résolûmes, mon frère et moi, d'édifier pour notre propre compte une maison qui devait porter de nouveau le nom de

son fondateur.

En décembre 1879, nous prenions possession d'un immeuble situé sur la rue Mondor, et touchant aujourd'hui à l'établissement Ames & Holden. M. Cyrille Sénécal fut notre premier collaborateur.

Après quelques réparations faites à la maison, nous nous mettions à l'oeuvre dès le commencement de l'année 1880. Nos aspirations étaient alors très modestes. Notre outillage se composait d'une petite scie circulaire et d'un tour, deux petites machines mises en mouvement au moyen d'une grande roue verticale, à laquelle un nommé Lévi M..... mort depuis ce temps-là, servait de pouvoir moteur. Je n'ai pas besoin de vous dire que cet appareil offrait bien des inconvénients et que sa marche était fort irrégulière; toutefois, quand le pouvoir ralentissait, un petit verre de whiskey, servi à propos au brave Lévi, faisait regaillardir le vieillard et donnait une nouvelle ardeur à la machine. Si le bonhomme mettait la dose trop forte, c'était l'effet contraire qui se produisait: la bouilloire gonflait et le moteur arrêtait, et même disparaissait complètement assez souvent pour ne reparaitre que le lendemain. Ce système était si imparfait qu'il devait nécessairement être changé pour quelque chose de moderne.

Au commencement de l'année 1880 nous entreprenions de faire notre premier orgue, celui de la chapelle de Notre-Dame de Lourdes à Montréal. Songez donc, un contrat pour une église de Montréal, n'y avait-il pas là assez pour provoquer l'enthousiasme de deux jeunes commençants, qui étaient loin d'aspirer si haut?

De suite on décide de construire un atelier plus spacieux, et on commence l'érection d'une bâtisse de 36 x 36 pieds, précisément où était

situé l'atelier de mon père. Cette bâtisse forme aujourd'hui la partie dont le haut est occupé par les fabricants de tuyaux. On se pourvoit d'un petit moteur à vapeur de 10 chevaux, et de quelques-unes des machines les plus nécessaires. Une ouverture que nous pratiquons dans le plancher du haut nous permet d'installer nos orgues au centre, tout en travaillant autour. Cet arrangement durait depuis quatre ans quand, en 1884, nous étions chargés de la construction de l'orgue de notre Cathédrale. Notre installation devenait du coup insuffisante, et nous construisions dès la même année la bâtisse qui nous a servi depuis à monter nos orgues. Dans l'intervalle, M. Toussaint Philie et M. Joseph Bertrand, faisaient leur entrée dans notre établissement.

Ici, j'ouvre avec émotion une parenthèse pour payer un tribut de reconnaissance à un homme dont le cœur était toujours ouvert à la jeunesse, et qui fut notre meilleur protecteur aux débuts de notre carrière. Je veux parler de feu le regretté Messire Alphonse Gravel, vicaire général du diocèse.

Cet homme est un de ceux qui contribuèrent le plus à l'avancement de notre maison, d'abord en nous confiant le premier travail important que nous ayons encore eut à faire, l'orgue de notre Cathédrale, puis en nous aidant par tous les moyens à sa disposition à conquérir notre place dans le monde. Il nous avait aimé sincèrement, et il était pour nous, non seulement un ami, mais un père. C'est avec un profond sentiment de respect et de gratitude que je me découvre devant la tombe de cet insigne bienfaiteur. M. Gravel a fini ses jours près d'ici, à Belœil, où il avait été nommé curé quelques années auparavant, et sa mort a laissé dans le cœur de ses

protégés un vide qui ne se comblera jamais.

En 1886, nous étions chargés de la construction du grand orgue de Notre-Dame de Montréal que nous devions livrer en 1891. Cette entreprise, à raison de son importance, devait donner du relief à notre maison, et lui assurer sa place parmi les meilleures du pays. Là encore nous voyons se grouper autour de nous plusieurs autres hommes, dont quelques-uns sont morts depuis, et d'autres sont encore avec nous. Nous comptons au nombre de ces vétérans M. M. Wilfrid et Ernest Chagnon, et M. Arthur Laurence.

Ici encore, j'ai un devoir de reconnaissance à remplir envers un autre de nos bienfaiteurs. Je veux parler Monsieur l'abbé Santennes, alors curé de Notre-Dame, et maintenant retiré au Séminaire de St-Sulpice, où il jouit d'un repos bien mérité.

Cet homme, doué d'un esprit d'entreprise peu ordinaire, avait conçu le projet de faire construire pour l'église Notre-Dame le plus grand orgue qui existât au pays. Aidé des précieux conseils du Dr S. Duval, toujours désireux d'encourager les jeunes commençants, il se mettait en communication avec nous, et après quelques pourparlers de part et d'autre, il nous confiait la construction de cet orgue monumental qui restera la gloire de notre maison, et même je dirai plus, de notre pays tout entier.

Je serais injuste et ingrat envers un de nos plus francs et sincères amis, si je laissais passer cette occasion sans vous faire connaître un peu ce qu'est le Dr Duval mentionné plus haut.

Cet homme fut intimement lié à notre maison depuis sa fondation. Possédant une science approfondie, doué d'un génie inventif extraordi-

naire, chercheur infatigable, le Dr Duval avait consacré à la facture d'orgues les moments de loisir de sa jeunesse. Dès 1880, et pendant plusieurs années consécutives, il venait passer une partie de ses vacances à Saint-Hyacinthe, et se livrait à de nombreuses expériences, ayant pour l'aider les mains habiles qu'il était toujours sûr de trouver à notre atelier. De ces recherches résultaient plusieurs inventions précieuses, notamment la Pédale de Combinaison ajustable que nous employons depuis plus de 20 ans, et qui fut plus tard brevetée aux Etats-Unis et employée par la Maison Roosevelt de New-York. Le docteur Duval avait enrichi la Facture d'Orgues d'une des découvertes les plus remarquables de son histoire. Il fut pour nous un auxiliaire précieux, en mettant à notre disposition, avec une géné-

rosité sans réserve, son immense talent et ses connaissances profondes de la Physique.

L'orgue de Notre-Dame ne tarda pas à produire son effet, car dès 1892 nous étions chargés de la construction de celui de la Cathédrale d'Ottawa, notre premier orgue électrique, et en 1893 celui de la Cathédrale de Montréal. En 1897, quelques clients anglais nous donnaient leur encouragement, notamment M. James Crathern qui nous confiait la commande d'un superbe instrument du prix de \$14,000 dont il faisait cadeau à son temple, l'église St-Georges de Montréal. Plusieurs autres suivirent son exemple depuis, et aujourd'hui une moitié de notre clientèle est anglaise et se recrute depuis les Provinces maritimes jusqu'aux Territoires du Nord-Ouest.



Musique et Musiciens à Québec

Souvenirs d'un amateur

PAR
N. LeVASSEUR

Collige fragmenta ne pereant!

(suite)

En 1869, Ernest Gagnon fut l'un des quatre fondateurs de l'Académie de Musique. Sous le gouvernement de l'hon. de Boucherville, qui administra la province de Québec depuis le 22 septembre 1874 jusqu'au 8 mars 1878, M. Ernest Gagnon abandonna son orgue de la cathédrale et la profession musicale pour accepter le poste de secrétaire des travaux publics de la province, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort, le 15 septembre 1915, à l'âge de 80 ans et 10 mois.

Premier président de l'Académie de musique, il fut ensuite réélu plusieurs fois à ce poste.

En 1880 les amateurs réunis le choisissaient président du comité de musique de la grande fête de la Saint-Jean-Baptiste cette année-là.

Dès le berceau, Ernest Gagnon dut être l'objet des cajoleries des deux muses Euterpe et Polymnie, l'une littéraire et l'autre musicale. Elles exercèrent une influence prépondérante sur son tempérament, ses œuvres de prédilection l'indiquent; chez lui le musicien et le littérateur se disputent le prix.

Au clavier, doué d'une remarquable agilité de mécanisme; cependant on ne peut pas dire qu'il fut un pianiste virtuose, d'ailleurs je ne l'ai jamais entendu exécuter une seule pièce de piano en solo au concert, mais il était excellent accompagnateur et se faisait un auxiliaire précieux surtout de la cantatrice ou du chanteur.

Il avait une prédilection pour les effets de contraste, particulièrement

à l'orgue où il passait d'emblée d'une suite d'accords étourdissants, allait même parfois jusqu'à presser de tout l'avant-bras une suite de jeux de fond, il passait, dis-je, de là, à une suave et onctueuse mélodie de Boieldieu, Rossini ou Gounod, pour reprendre peu après tout un brouhaha harmonique; ça n'était pas précisément classique, mais ces transitions du *fortissimo* au *pianissimo* produisaient toujours grand effet sur un auditoire généralement plus ou moins averti.

Il avait aussi ses distractions; il lui arrivait, dans l'interprétation d'une mélodie sentimentale, de presser la note d'un clavier soit au piano, soit à l'orgue, comme s'il en eut espéré tirer une vibration tout comme cela se fait au violon. Il s'oubliait alors, perdu dans quelque rêve.

Sans organiser de société chorale, il eut le grand avantage d'avoir à l'occasion les services des élèves du séminaire de Québec, de l'Union Musicale, de la Société Sainte-Cécile, du Septuor Haydn, et d'autres groupes d'amateurs.

Nous n'avons pas de compositions musicales de son cru, si ce n'est une pièce pour violon et piano intitulée *Incantation de la jongleuse*. La lecture de la "Légende de la jongleuse" de l'abbé Raymond Casgrain lui avait-elle inspiré cette pièce? On le suppose. Quoiqu'il en puisse être, la pièce parut dans le *Ménestrel*, publication musicale fondée en 1844, format revue, et qui a publié des morceaux

de musique fugitive écrits par Sauvageau, Vachon, etc.

J'y ai trouvé une chanson, écrite, paroles et musique, par un jeune homme qui, s'il n'était pas alors avocat, le fut plus tard, et devint même juge à Arthabaskaville. Distingué juriconsulte, causeur charmant, pétillant d'esprit, je nomme Marc-Aurèle Plamondon. La chanson était intitulée *Aux abonnés du « Ménestrel »*, *Chanson du jour de l'an*, 1er janvier 1845.

Tout naturellement, l'idée que l'on se fait du caractère d'une jongleuse est celle d'un être mélodramatique, fantastique.

L'auteur nous fait part de ses impressions par une cadence longue de plus d'une ligne, véritable fusée d'arpèges qui finit par se souder au thème principal. A-t-il voulu décrire le caractère fantastique de la jongleuse? Bref, si Ernest Gagnon revenait en ce monde il conviendrait que cette pièce n'est pas son chef-d'oeuvre, et encore une fois, c'est la seule composition qu'on lui connaît.

Ce fut Ernest Gagnon qui introduisit à Québec le célèbre *Noël* d'Adam, les chants orphéoniques de Laurent de Rillé, les choeurs d'*Atholie*, etc. Choissant une série de chants canadiens, il en écrivit un arrangement pour voix d'hommes; il en fit autant pour voix mixtes des vieux noëls.

Ernest Gagnon publiait en 1903 un recueil de chants liturgiques harmonisés par lui-même dans un style qui tient à peu près le milieu entre deux autres oeuvres du même genre, les chants liturgiques de l'abbé P. Lagassé, principal de l'École Normale à Québec, et Jean-Baptiste Labelle, organiste à la cathédrale Notre-Dame à Montréal. Le volume portait une préface de l'auteur sur l'accompagnement du plain-chant.

Il eut une deuxième édition en

1912, et en 1917-18, les droits d'auteur étaient cédés à la maison A.-J. Boucher, éditeurs de musique, de Montréal.

La Messe des Anges de Dumont, telle qu'harmonisée par Ernest Gagnon, parut avoir fait le sujet d'un tirage supplémentaire avec une reproduction de l'article sur l'accompagnement du plain-chant, signé par l'auteur lui-même. J'en ai un exemplaire que je dois à la courtoisie de l'auteur, comme du reste il en a fait autant pour ses oeuvres littéraires.

Ernest Gagnon me paraît s'être signalé encore plus en littérature qu'en musique. Il a publié en premier lieu ses *Chants populaires du Canada*. Cette oeuvre, qui parut pour la première fois dans les *Soirées Canadiennes*, publication fondée en 1862, a eu cinq éditions, dont la dernière en 1880, à l'occasion de la grande fête de la Saint-Jean-Baptiste. C'est l'oeuvre qui rappellera éternellement son nom autant par son originalité que par sa valeur intrinsèque. Ce sont de vieux refrains de France qui, avec les années, ont pris le parfum et le caractère du terroir canadien-français, et jouissent d'une grande popularité dans les provinces anglaises du Canada. A la suite de cette oeuvre sont à citer comme importance à double point de vue historique et littéraire, la vie du Sieur de Joliette, *Pages volantes*, recueil de chroniques historiques concernant les menus faits de notre histoire, volume qui fut publié en 1910, et *Pages choisies*, autre volume du même genre que le précédent, qui fut publié en 1917, c'est-à-dire deux ans après la mort de l'auteur.

En dehors de ces oeuvres, Ernest Gagnon fut collaborateur très fréquent de journaux et revues. J'ai déjà mentionné la fameuse polémique qu'il eut avec Antoine Dessane à propos de la méthode Niedermeyer

d'accompagnement des chants liturgiques.

Ernest Gagnon épousa Mlle Caroline Nault, fille aînée du docteur J. Z. Nault, professeur à l'Université Laval. Devenu veuf, il épousa en deuxième noces Mlle Emma Cimon, fille de M. Hubert Cimon, négociant, de la Malbaie, comté Charlevoix.

Les seuls survivants de ces deux mariages sont Mlles Blanche et Alice Gagnon.

Quand, en 1876, Ernest Gagnon abandonna l'orgue de la Cathédrale et sa profession, son frère, Gustave, le remplaça à l'orgue de la Cathédrale ainsi que comme professeur de plusieurs maisons d'éducation.

Ce fut alors que M. Georges Hébert succéda à ce dernier comme organiste de l'église Saint-Jean-Baptiste.

(à suivre)

N. LeVASSEUR



LE QUATUOR SCHUBERT



Le district de Québec compte désormais parmi les jeunes musiciens un nouveau Quatuor à cordes. — MM. Jean-Robert Talbot et Armand Beaudry, violonistes, F.-Xavier Chouinard, altiste, et Henri Talbot, violoncelliste, de Québec, membres du Quatuor Schubert, viennent de remporter à deux reprises, les 21 et 28 août dernier, à Sainte-Anne de la Pocatière et à la Baie Saint-Paul, un magnifique succès.

L'on remarquait au programme le délicieux XXIème Quatuor, en *ré majeur*, de Mozart, deux "Interludium" de Glazounow, un bel "Andante" de Kopylow, une "Berçeuse" de d'Osten-Sacken, empreinte d'une tendresse exquise, une brillante "Orientale" de Glazounow, et, à part quelques jolies pièces de genre, une très curieuse "Polka" (*Les Vendredis*), écrite en collaboration par Sokolow, Glazounow et Liadow...

Une belle homogénéité des timbres, due à la haute qualité des vieux instruments italiens, un soin déjà remarquable dans les détails d'interprétation, une délicatesse, puis,

à certains passages, une fougue et une chaleur communicatives, font à ce groupement de jeunes artistes une personnalité qui, avec le temps, ne saurait manquer d'attirer l'attention du grand public.

Saluons comme il le mérite ce noble effort de jeunes compatriotes dont le but est de répandre dans la Province le goût de la musique de chambre, et surtout de rendre populaire la musique de quatuor à cordes qui en est l'une des plus pures expressions.

En toute justice, il importe de féliciter leurs dévoués collaborateurs, MM. L. de G. Fortin, violoniste, Rodolphe Hudon et Paul Lafrance, pianistes, et Jos.-F. de Belleval, baryton, qui sûrent brillamment rehausser l'éclat de ces deux concerts.

Encouragé par ce beau début, le Quatuor Schubert s'est plus que jamais remis au travail et prépare pour l'avenir d'autres concerts qui, nous osons le croire, obtiendront le plus grand succès.

Louis Boily.

La Vie musicale à Paris



LES projets musicaux pour la saison prochaine sont nombreux. L'Opéra nous promet des nouveautés qui tendent d'encourager notre talent. Le ballet, qui forme un divertissement artistique dans la salle Garnier, sera enrichi par une nouvelle œuvre dont l'auteur est le bien connu critique musical M. Jean Poueigh. Son œuvre, «Frvolant», sur un livret de M. Pierre Hortala, sera présentée dans les premiers jours de novembre.

Ensuite nous serons privilégiés d'entendre un opéra-ballet intitulé "Padmavaté", de M. Albert Roussel, sur un livret de M. Louis Laloy. Enfin on nous promet "La Mégère apprivoisée", comédie lyrique en quatre actes de M. Charles Silver sur un livret de MM. Cain et Adenis.

Au dernier moment on me renseigne encore sur les prochains projets de l'Opéra-Comique. Les nouveautés, il me semble, joueront un rôle prépondérant la saison prochaine. Voici les œuvres qui seront montées, en dehors de celles déjà communiquées

A l'ombre de la Cathédrale (Georges Hue), *Les noces Corinthiennes* (Henri Eüsser), *Polyphème* (Jean Cras), *Quand la cloche sonnera* (H. Bachelet) *Dame Libellule* (Blair Fairchild), compositeur américain), *Caprice de roi* (Paul Puget), *Sainte Odile* (Marcel Bertrand), *Messaouda* (Ratez), *Le Festin de l'Araignée* (Albert Roussel), *Les Uns et les Autres* (Max d'Ollonne), *Fra Angelico* (Hille-macher), *La Griffe* (Fourdrain).

On paye des hommages aux musiciens. Les politiciens, qui accaparèrent la Légion d'Honneur, ne sont plus les seuls à recevoir la récompense honoraire du gouvernement de la République. Un décret récent honore de la Légion d'Honneur Mme Jeanne Granier, artiste lyrique, M. Florent Schmitt, compositeur, M. Philippe Gaubert, le très connu chef d'orchestre, M. Alfred Brun, professeur au Conservatoire, M. Théodore Dronchat, compositeur.

Suite à la demande de Mlle Gardén, directrice à l'Opéra de Chicago, M. Gabriel Grovlez, le chef d'orchestre et auteur du ballet «Maimouna», vient d'achever un divertissement qui sera donné, la saison prochaine, à Chicago et New-York.

Encore un louable effort pour l'opéra français, et toujours de la part de M. Jacques Rouché, le vaillant directeur de l'Opéra. On nous promet pour la saison prochaine l'œuvre méritoire de Massenet, "Hérodiade", négligée par les collègues de l'actuel directeur.

L'Opéra-Comique reprendra la saison prochaine "Les Bavards" de Offenbach, une œuvre négligée injustement.

Sous l'habile direction de M. Jacques Rouché, notre Opéra, nous l'espérons, reprendra la place d'honneur qu'elle jouissait pendant longtemps.

La saison prochaine s'annonce très brillante grâce aux nouveautés et aux reprises, négligées par les prédécesseurs de l'actuel directeur. Nous aurons l'occasion d'entendre en dehors de ce que je vous ai annoncé : *Esclarmonde*, opéra en 4 actes de Massenet ; *La fille de Roland*, opéra en cinq actes de Henri Rabaud ; *Le Triomphe de l'Amour*, de Lulli, *Les Indes Galantes*, de Rameau, *Cyralise*, ballet en trois actes de Gabriel Pierné, *Le jardin du Paradis*, opéra en trois actes de Alfred Bruneau, *Pour ma fille*, comédie lyrique, de Maurice Ravel, *Siang Sin*, ballet-pantomime en deux tableaux, de Georges Hue, *La Prêtresse de Coryleven*, ballet en deux actes de Paul Ladmirault.

Pour les reprises : *Boris Godounoff* de Mousorgsky et *Guercœur* d'Albéric Magnard.

Joseph de Valdor.

VARIÉTÉS

Berlioz calembouriste

Le pauvre grand Berlioz, dont "Les Troyens" déchainent à l'Opéra de Paris l'enthousiasme le plus légitime, avait, comme Musset, certain faible pour le calembour.

Ainsi, dans une lettre à un ami, datée de Venise, peut-on lire : "Cette épître contient sans doute quelques lagunes, mais je m'en gondole aisément."

Obligé, pour subsister, de faire des orchestrations et même de remettre d'aplomb, en cachette, les musiques de jeunes amateurs, il avait inscrit sur sa porte :

HECTOR BERLIOZ

Traitement des mélodies secrètes

MUSIQUE D'ÉGLISE

Instruction de S. S. Pie X sur la musique sacrée

SOMMAIRE :

Chapitres. — Commissions diocésaines. — Ordinaires. — Conclusion.

Chanoines

Pie X s'adresse aux chanoines des collégiales et des cathédrales et demande leur concours dans l'œuvre de restauration musicale ordonnée. C'est par l'œuvre des maîtrises que sera surtout atteint le but préconisé.

Une "Scholæ" d'enfants, entraînée quotidiennement et formée au chant d'église offre le double avantage de fournir immédiatement une exécution intéressante et plus tard des sujets aptes à la vraie musique sacrée. Jusqu'ici, en Canada, de telles institutions n'ont existé que provisoirement et dans des conditions assez précaires au point de vue stabilité. Cela s'explique aisément par le fait que l'office canonial régulier, tel qu'organisé suivant les lois canoniques, n'existe guère au pays et ne comporte pas l'établissement d'un chœur de chant régulier et attaché au chapitre.

Pour la réelle efficacité de ce genre de sociétés chorales, surtout de la maîtrise ou schola d'enfants, il faudrait que les sujets qui la composent fussent pensionnaires, recrutés et instruits principalement en vue de leur destination.

Pensionnaires, afin de les avoir toujours à la main, de les surveiller pour prévenir les imprudences vocales, (cris, jeux trop violents, exposition aux courants d'air, etc).

Recrutés en vue du chant et non pour d'autres considérations, sans quoi l'on se trouvera nanti de sujets inaptes vocalement.

Instruits..., — L'instruction musicale en ce cas doit primer. Elle suppose la lecture, et un certain degré de connaissances, évidemment. Mais une fois admis tout enfant doit être soumis à un entraînement vocal régulier, quotidien, ainsi qu'à l'enseignement de la musique. Celle-ci doit avoir la grosse part dans le programme du jour, avec l'instruction religieuse et liturgique.

Les autres matières doivent être réduites à la portion congrue, et limitées au strict nécessaire.

Sans cela, les ambitions suscitées par les programmes surchargés, tel qu'il y en a maintenant aux écoles, finiront par reléguer à l'arrière l'œuvre capitale d'une schola : la formation sérieuse et solide de chantres et de musiciens d'église, pour y substituer le serinage et la camelote.

Commissions diocésaines.

C'est d'ordinaire l'instrument efficace de la réforme. Pie X en connaissait la valeur pour l'avoir employé durant son épiscopat, dans la restauration de la musique religieuse. Elles constituent un organe aux multiples attributions, vu leur personnel. Celui-ci en effet, peut être de double provenance : ecclésiastique et laïque. Ainsi constitué, ce tribunal pourra plus aisément faire l'examen du répertoire musical des églises. Sous le rapport du texte latin, de sa mise en œuvre, des répétitions indues, etc., l'élément ecclésiastique est tout désigné ; quant à la qualité du texte musical, à sa correction artistique, à sa réelle valeur, au degré de facilité de son exécution, l'élément laïque sera précieux.

Le répertoire doit s'établir définitivement de deux façons : par élimination, par apposition. Il faudrait proscrire nommément un certain nombre d'airs (de *Tantum*, de cantiques, de motets, de messes) absolument en contravention avec les règlements et les volontés de l'église.

Une fois ce premier travail de déblaiement fait il faut remplacer par des œuvres convenables ces déchets mis au rancart. Ce qui s'accomplirait graduellement par des ordonnances émanées de la Commission officiellement établie par l'ordinaire et munie des pouvoirs nécessaires à sa juridiction. Rien

ne s'oppose à ce qu'une Commission inter-diocésaine ne soit constituée qui adopte et fasse siennes les justes décisions déjà prises par d'autres Commissions. Ce serait mettre à profit les bons travaux faits un peu partout, et contribuer à l'unité générale.

La lettre-circulaire du Cardinal Sarto, en instituant une Commission diocésaine et en la dotant de pouvoirs étendus, nous fait voir l'utilité et la quasi nécessité de ce rouage pour obtenir assez rapidement d'excellents résultats.

Contrôle général de tout ce qui concerne le domaine musico-liturgique ; surveillance des programmes de fêtes et de la composition du personnel chantant ; révision des motets et messes à mettre ou à laisser au répertoire ; approbation de toute musique nouvelle ; bref, juridiction étendue en tout ce qui intéresse la musique d'église, ou la musique à l'église : telles doivent être les attributions des commissions diocésaines.

Ordinaires

L'Evêque de chaque diocèse, par l'intermédiaire de ces organes déjà énumérés, en vertu de l'autorité qui lui est dévolue, a spécialement la mission de veiller à l'exécution des volontés pontificales. A la base de la grande œuvre qu'il projetait de tout restaurer dans le Christ, Pie X a mis le souci « de maintenir et de promouvoir l'honneur de la maison de Dieu ». Combien d'œuvres font appel à l'apostolat ! En est-il de plus importante que d'assurer la dignité et la sainteté du culte divin ?

Dans les séminaires, grands et petits, avec l'enseignement théologique ou religieux, le chant liturgique, sous toutes ses formes, doit être l'objet d'une étude approfondie pour tous les élèves qui y sont formés.

Dans les paroisses et communautés ce même chant doit être encouragé, prôné, facilité, fut-ce à même des frais considérables. Sur ce point un peu trop négligé, on a trop aisément reculé devant l'objection tirée du côté finances

* * *

C'est un plaisir de constater, au pays, une grande bonne volonté à ce sujet. N'eût été la pénurie de manuels et de livres et la difficulté de s'approvisionner d'un bon matériel, la réforme serait certainement plus avancée encore qu'elle ne l'est présentement.

CONCLUSIONS

Le Motu Proprio de Pie X sur la musique d'Eglise n'étant que le résumé et la synthèse des diverses prescriptions antérieures, sans innover en quoi que ce soit, garde toujours sa vigueur et sa physionomie de « Code de lois ».

Il est erroné de le croire voué à l'oubli parce qu'il n'a pas, dès l'abord, produit tous les résultats qu'on en pouvait espérer. Le temps doit faire ici son œuvre que rien ne peut suppléer.

La voie reste ouverte, le but est visible ; l'effort est commencé, il doit se poursuivre et se propager. Dans tous les diocèses, comme en autant de centres, les ondulations de la réforme iront élargissant leurs cercles et les multipliant.

Réflexions

On en a fait la juste remarque : ce qui empêche de se conformer au Motu proprio n'est pas tant le manque d'obéissance que l'absence de bon goût.

* * *

Former le goût doit donc être l'objectif qu'il faut avant tout viser.

L'étude et l'usage assidu du chant grégorien assainit et purifie le goût d'étonnante façon ; c'est un fait d'expérience.

Il importe donc d'y entraîner la jeunesse, fillettes et garçons, de fort bonne heure.

Or, actuellement, le clergé ne serait-il pas en état de contrôler l'enseignement de la musique liturgique un peu partout ?

Cela étant, ne doit-il pas dès à présent se mettre à une œuvre que le Pape a jugée de premier plan ?

De la sorte, toute une génération se lèvera qui aimera, chantera le vrai chant liturgique, cultivera la vraie musique d'église et bannira de son répertoire les romances fades ou langoureuses, et les chansons louches ou malsaines qui menacent de nous submerger lamentablement.

C.-H. Lefebvre, S. J.



Conférences Grégoriennes

Neuvième entretien

Les Dénominations du Chant Liturgique (fin)

CONCLUSIONS :

Etudions, parlons et chantons le Gégorien vatican.

IV — Chanter le Grégorien Vatican

Chanter d'après l'édition vaticane pure et simple. On en trouve qui font analogie entre la Médicéenne et la Vaticane pour étayer l'infirmiété prétendue de cette dernière. Non : la Médicéenne n'a jamais été imposée, la Vaticane l'est dès 1905. Il nous sera bien permis, humblement dissimulé derrière les hautes personnalités du Chanoine et Docteur Mathias, de Fribourg, et du Père C. H. Lefebvre, s. j. (qui le reproduit dans "La Musique" de mars 1921) de signaler l'un des obstacles les plus authentiques qui s'opposent au succès de la restauration grégorienne, c'est la "désunion". Oui, "c'est la désunion de ceux, qui, avec les meilleures dispositions, avec un zèle, un esprit de sacrifice et une patience à toute épreuve, travaillent à la réalisation du grand idéal de Pie X. Une différence de vue et de conception, quelquefois une différence de succès, le plus souvent une série de malentendus les a désunis. C'est la fameuse "désharmonie des artistes" qui, plus que tout le reste, décourage les uns, scandalise les autres, en multipliant ainsi le nombre des découragés et des indifférents." (Confér. au Congrès de Tourcoing). Il y a un remède à tout mal. Contre celui-ci, le spécifique serait la déférence à l'autorité de l'Eglise. Nous entendons cette déférence qui non seulement recherche ce que l'Eglise commande : "agere cum Ecclesia", mais qui s'enquiert où vont ses désirs, ses préférences : "sentire cum Ecclesia". L'ordre, les désirs, les préférences de l'Eglise vont à la Vaticane pure.

Son ordre : "La Vaticane est imposée hic et nunc par le présent décret" (14 août 1905.)

Ses désirs : "Nous louons ces éd. qui, n'ayant d'addition d'aucune sorte, sont strictement conformes à la Vaticane" (Pie X, lettre officielle, 9 juin 1906).

Ses préférences : a) - les éd. rythm. ne sont que tolérées "in subsidium scholarum cantorum" (Décrets du 27 avril 1911 et du 23 juin 1917) ; b) - l'évêque dans son diocèse peut imposer la Vaticane, il ne peut imposer les éd. rythm.

(Décret du 25 janv. 1911) ; il peut seulement les tolérer pour ses écoles grégoriennes, en conférant l'imprimatur. (Décret du 27 avril 1911)

Tous ces faits nous autorisent donc à répéter, après de grandes voix, le cri de ralliement : "La Vaticane ; la seule Vaticane, celle de Pie X et de l'Eglise !" Ainsi l'a compris le récent congrès de Strasbourg. Les « amis de Solesmes » ont voulu profiter de ces assises musicales pour faire déclarer comme officielle, par la nouvelle Association nationale de Sainte-Cécile, l'éd. rythm. de dom Mocquereau. Une brochure-factum a même été publiée par Solesmes, et dédiée à son Em. le card. Dubois, comme au "Président du congrès" quoiqu'il ne l'ait jamais été : il a été invité à présider les dernières réunions seulement. L'unanimité des maîtres de chapelle présents a voté que l'Association n'avait pas à déclarer une éd. comme officielle. Ainsi fut écartée ce que beaucoup appellent une tentative de monopolisation scientifique et commerciale du chant liturgique. Oui, chantons dans l'éd. vatic., "ut non sit in laude discordia", recommande saint Augustin.

Le Pape dit : "Voilà le livre officiel de chant liturgique, c'est l'éd. vat. Je vous en impose non seulement la notation, mais les principes d'exécution." De nombreuses fois, l'ordre a été répété ; des règlements précis ont atteint les éditeurs, les chantres...etc. Cependant, vous pénétrez dans la majorité de nos églises, et que voyez-vous sur la console de l'orgue ? Deux indésirables : le "Paroissien Romain Noté" (dit "romain" pour rappeler sans doute qu'il ne l'est pas encore) et le "Paroissien de Solesmes" avec signes rythmiques.

Le premier, aux larges notes carrées, invite le chanteur à écraser les sons. Il ne se fait pas prier. Ne tient-il pas de ses pères, les antiques Francs aux yeux bleus, qui, du temps de Charlemagne, méritaient la mention peu honorable que relate Jean Diacre : "Leur corps d'une nature alpine, leurs voix retentissant en éclats de tonnerre, ne peuvent reproduire exactement l'harmonie des

chants qu'on leur apprend ; parce que la dureté de leur gosier buveur et farouche, au moment même où elle s'applique à rendre l'expression d'un chant mélodieux, par ses inflexions violentes et redoublées, lance avec fracas des sons brutaux qui retentissent confusément, comme les roues d'un chariot sur des degrés, en sorte qu'au lieu de flatter l'oreille des auditeurs, elle la bouleverse en l'exaspérant et en l'étourdissant." (Vie de saint Grégoire, livre II, chap. VII). Ce Paroissien si mal "noté" devrait avoir vécu.

Quant aux paroissiens dits "rythmiques" nous avons établi leur position canonique. Il nous suffira d'indiquer la date des décrets qui les ont eus pour objets : Décrets du 11 août 1905, du 14 août 1905; lettre officielle du 16 janv. 1906 ; lettre officielle du 2 mai 1906 ; décret du 7 août 1907, article officiel de l'Osservatore Romano du 19 juillet 1907 ; décrets du 25 janvier et du 27 avril 1911 ; décret du 23 juin 1917. C'est à la lumière de cette série de documents qu'il faut chercher la pensée de Rome sur l'estime qu'elle fait de la Vaticane.

Terminons. Tout chrétien qui connaît les desirs et les volontés de la sainte Eglise s'y conformera avec promptitude et joyeusement. Et cette sainte Eglise, par la voix du Vicaire de Jésus-Christ, a attaché les faveurs célestes au grégorien restauré dans l'édition vaticane : "In hoc signo vinces". Là est le terrain d'union.

Saint Paul a écrit : "Je prie Evodie et je conjure Syntyche d'être unies de sentiment dans le Seigneur" (Philip. IV, 2). Cela peut se répéter de la Vaticane et de l'éd. rythm.

Gardons-nous de ces divergences initiales qui, petit à petit, altèrent l'entente, et s'achèvent dans l'hostilité. Par elles, des forces faites pour s'unir s'éloignent les unes des autres en d'incurables défiances. "Ne perdez point de temps ; l'esprit malin suscitera des divisions ; évitez les combats de paroles et les contentions. Et ne prenez aucun parti que celui de Pape". (Testament du P. de Condren, deuxième supérieur de l'Oratoire). La sainteté voit juste. Comme elle, n'allons point, par un zèle mal éclairé, "abandonner et déchirer en lambeaux la communion des prières et des louanges qui doivent être adressées au Dieu unique, d'une seule et même voix." (Saint Pie V, Constitution Quod a nobis). Nous ne sommes plus au temps de la Samaritaine : il n'y a plus Garizim, il n'y a plus Sion ; il y a la parole unique du Pape.

A sa suite, d'un même cœur, étudions, parlons et chantons le grégorien vatican. Jusqu'à ce que l'Eglise indique une autre voie, la parole et la pensée du Saint-Siège doivent être les signes rythmeurs des bonnes volontés.

Que saint Grégoire intercède pour la prompte réalisation de ce vœu ! Pour nous, humblement, nous suivons la prescription de notre saint fondateur. Jean-Baptiste de la Salle : "Il suffit que quelque chose vienne du Pape, pour que vous y soyez infiniment attentif." (Méditation pour le 29 juin).

Fr. Raymondien,
des Ecoles Chrétiennes



VARIÉTÉS

Un coin de l'Opéra-Comique

Il est regrettable que certaines chorales religieuses en soient encore au degré inférieur du stage élémentaire musical. Le premier degré de la convenance est en effet la « proscription des airs de ballet opératiques ».

N'a-t-on pas entendu dernièrement le trio « Jesus Dei vivi » ? Sait-on qu'il est « dérangé », pour musique d'église, de l'opéra « Attila » de

Verdi ? Avec sa laxative dégringolade du « miserrere nobis », il se range à merveille aux côtés de ces " O salutaris " à l'orangeade, de ces " Tantum " à l'eau de " La dernière Rose d'été " de cette messe de la Hache (Ste Thérèse) où " ses poules toussaient "... (Voyez aux mots " sepultus est ").

Et en avant la musique pour les badauds !

LE PIANO

De l'interprétation

Je tiens à ajouter quelques réflexions qui n'auraient pas de poids si elles étaient strictement personnelles, mais que je sais partagées par tous les compositeurs. Elles ne visent pas spécialement ce concours mais bien les pianistes en général. Ce qui frappe chez la plupart d'entre eux — il y a naturellement d'heureuses exceptions ! — c'est qu'ils n'ont pas le souci de mettre à des plans différents la ligne mélodique principale, le ou les contre-chants secondaires, les formules d'accompagnement, les notes qui ont ou non une importance harmonique ou expressive. Leurs dix doigts, le plus souvent, jouent également fort ou piano, *energico* ou *con morbidezza*, sans se douter que les compositeurs sont presque obligés de ne donner qu'une indication synthétique de nuances ou d'expression, mais que si les mêmes oeuvres étaient orchestrées, ils écriraient des indications différentes aux différents instruments qui jouent *simultanément*, ou que la variété de leur timbre créerait la nécessaire inégalité des plans et des valeurs... Puis, bien peu semblent se douter que, — exception faite pour des oeuvres de pure virtuosité, — les auteurs ont voulu autre chose que faire valoir l'habileté du virtuose dans des traits en octa-

ves, tierces ou sixtes, dans les gammes, les arpèges et les trilles.

Très souvent tout cela doit être estompé et ne créer qu'une sorte d'atmosphère autour de l'idée mélodique. Bien des formules d'accompagnement ne doivent pas attirer l'attention et ne sont écrites que pour remplacer les *tenués harmoniques* que le piano ne peut pas faire. L'implacable netteté avec laquelle un grand nombre de pianistes croient devoir faire entendre des parties de remplissage est un supplice pour tout être qui sent la musique. Et cela est cause, justement, que leur exécution, au lieu de gagner en clarté, est *confuse*, car l'essentiel disparaît sous ce flot de notes accessoires. Enfin, pourquoi confondre si souvent la passion avec l'agitation extérieure, et croire exprimer une flamme intérieure par des *accelerando* et de brusques saccades ?

Max d'OLLONE.

(Le Monde Musical. Paris)



PENSÉES

Le maître de musique doit chercher à éveiller en l'âme de ses élèves le sentiment du beau. L'on parle trop souvent aux enfants de la beauté sans leur expliquer ce que c'est. Il est pourtant plus facile de se tromper en enseignant le *vrai* qu'en enseignant le *beau* !

Jacques Dalcroze.

Edmond Clément



La tournée du fameux ténor français Edmond Clément, en octobre prochain, sera sans contredit un des événements artistiques des plus considérables de la saison.

Quoique ayant fait de sérieuses études pour entrer à l'École Polytechnique, Edmond Clément, doué d'une jolie voix, débuta à l'Opéra-Comique dans *Mirille* de Gounod, après avoir remporté, quelques mois auparavant, le premier prix de chant au Conservatoire de Paris. Une seule année d'études lui avait suffi pour obtenir la plus haute récompense. Grâce à son habileté de chanteur et à ses merveilleuses qualités scéniques il tint à l'Opéra-Comique, pendant vingt-cinq ans, le plus haut rang et y accomplit la plus glorieuse carrière, en interprétant en grand artiste plus de cinquante créations, une centaine de reprises et les œuvres de l'ancien et du nouveau répertoire. Ce labeur considérable ne l'empêcha pas d'ailleurs de parcourir l'Europe en acceptant des engagements en Angleterre, Belgique, Russie, Italie, Espagne, Portugal, Danemark—où le roi le décora de l'ordre national du Danebrag, après une magnifique représentation de *Carmen*, — et en Suisse où il donna d'admirables récitals avec son ami Edouard Risler. Puis il vint, en 1910, aux Etats-Unis et au Canada où il reporta, pendant cinq ans, au Metropolitan de New-York, au New Theater et dans ses récitals de véritables triomphes.

Edmond Clément est un chanteur exceptionnel ; il est arrivé à l'apogée de l'art du chant, il possède une science vocale incomparable et il accomplit des prodiges avec un organe au timbre rare et prenant. C'est le plus beau représentant de l'art vocal et lyrique français. Aussi son gouvernement n'a-t-il pas hésité à lui accorder le patronage des Beaux-Arts pour ses prochains récitals en Amérique. Après la grande guerre il a été fait Chevalier de la Légion d'Honneur en récompense pour les services rendus à la Patrie et ses dévoués et nombreux concours apportés aux blessés et aux œuvres d'assistance et de mutualité.

Il revient au Canada heureux de retrouver son excellent public.

Monsieur Clément, chantera dans les plus importantes villes du Canada et des Etats-Unis, sous la direction exclusive de M. Louis H. Bourdon. Le concert de Québec aura lieu à l'Auditorium le dimanche soir 2 octobre.

G. Duchamp

Une schola volante

La Chorale de Notre-Dame du Chemin de Québec a choisi Sainte-Marie (Beauce) comme son objectif de pèlerinage annuel. Elle y a chanté les offices paroissiaux, le 7 août dernier. Le fait n'a pas manqué de commentaires. On nous permettra de présenter les nôtres comme témoin auriculaire.

La Chorale québécoise a chanté l'office en "plain-chant". Pas de lenteur exagérée, pas de "criailage", du souci de l'accentuation et des finales. Avec la proportion des pauses, à laquelle on a peu songé, avec un accompagnement plus discret, on aurait eu l'illusion du grégorien. Il s'en vient pourtant, le grégorien, car la Chorale nous en a donné le Credo. De cela, elle doit être félicitée doublement : une première fois, parce qu'elle s'est conformée au désir de l'Eglise qui demande que cette pièce, destinée aux foules, ne soit jamais traitée polyphoniquement : une seconde fois, parce qu'elle a appris à beaucoup qu'on pousse la réforme en commençant par le commencement. Eh oui ! il faut d'abord commencer : certains savent-ils qu'il y a obligation de conscience à commencer ? (Motu proprio de 1903, décrets imposant la Vaticane, 1905...etc) Et puis, il y a une méthode pour commencer. La Chorale l'a illustrée : choisir une pièce syllabique populaire, la travailler foncièrement, la donner quand on la sait. Le succès est au bout de la méthode.

Nous ne dirons rien de la messe polyphonique, sinon que le *Kyrie* et le *Gloria* nous ont semblé de meilleure tenue (nous parlons de la composition) que le *Sanctus* et l'*Agnus*. Tant pis pour Gounod.

Une suggestion. Lorsqu'on tient absolument (bien à tort) à chanter "quelque chose" à l'offertoire, et que l'antienne dite "offertoire" est un peu longue (c'était le cas, le 7 août), on psalmodie ladite antienne, afin de se conformer aux ordres exprès de l'Eglise qui interdit la suppression d'une partie quelconque de l'office. Se soumettre à cette règle, ce n'est que de la "propreté morale". La Chorale nous a donné l'échantillon d'une belle, très belle psalmodie : un autre début pour l'introduction du grégorien.

Nous ne pouvons passer sous silence quelques oublis échappés à la superbe organisation du 7 août. Et d'abord, cet "*Ave, Maria*" chanté pen-

dant l'Offertoire : fausse musique liturgique, donc musique à répudier. Voici nos preuves : la mélodie tient de ce conventionalisme moderne dénoncé par Pie X, de notre art opératique aux faiblesses sensuelles ; le texte y est tronqué du nom de Jésus : cela seul devait le faire proscrire. - A vêpres, la répétition de l'antienne après le psaume est de rigueur. Et, à propos de psaumes, nous signalons avec plaisir la correcte déclamation que nous donna la Chorale, déclamation seulement gênée par un accompagnement désuète, où s'éternisait une écrasante pédale. - A regretter aussi l'oubli du diatonisme dans l'accompagnement. Que sert de l'affirmer dans une cadence, si on recourt au chromatisme sous la teneur ? - A Magnificat, l'intonation doit introduire tous les versets, à quelque rite qu'appartienne la solennité. - Enfin, il est interdit de clore les litanies de la T. S. V. par "Christe, audi nos Christe, exaudi nos" invocations réservées aux litanies des saints.

On le voit, nous ne sommes pas de cette éducation critique qui assoigne "usque ad mortem" ou qui étouffe sous les fleurs, ce qui n'est qu'une variante de la même raillerie. Le distingué maître de chapelle de la Chorale ne nous tiendront pas rigueur d'un relevé que nous devions tant à la vérité qu'à l'instruction de la chorale locale.

Monsieur le Curé de Sainte-Marie salua la Chorale urbaine de ces paroles : "Vous êtes venus faire ici accidentellement ce que vous accomplissez habituellement à Notre-Dame du Chemin." En effet, la Chorale nous a rappelé comment traiter les offices à leur valeur : pas de bavures, pas de cantiques français aux solennelles fonctions liturgiques. Très bien, excellente leçon de choses.

Pour nous, notre morale est celle-ci, formulée comme un vœu : "Que l'autorité diocésaine constitue une "Schola volante", à l'instar des "Chanteurs de Saint-Gervais" ; que cette schola fasse entendre dans chaque paroisse, le grégorien vatican, la polyphonie paléstrinienne, et la bonne musique cécilienne moderne." Puissant moyen de restauration.

Cela n'est qu'une idée jetée au vent de l'opinion. Pour mûrir, elle demandera de l'autorité, de la méthode et...des fonds.

Fr. Raymondien, E. C.

Variétés



Sur Puccini

Nous lisons, dans le numéro de juillet de La Revue Musicale, une analyse du vérisme de Puccini que ses admirateurs liront, sans doute, avec beaucoup d'intérêt :

Il est des sujets que les critiques qui se disent « sérieux » ne sauraient traiter sans se croire perdus d'honneur. Le vérisme de Puccini est du nombre, et il faut reconnaître quelque courage à M. Paul Bekker d'avoir consacré un long feuilleton, dans la *Frankfurter Zeitung*, à cet ingrat phénomène. Comme il n'est point de manifestation intellectuelle, si minime qu'on l'évalue, qui ne prête à l'éclosion d'idées neuves pour peu que l'esprit d'analyse s'en mêle, le vérisme puccinien est pour M. Bekker l'occasion de vues qui ne marquent pas d'intérêt. Le critique y découvre une transposition lyrique de l'opérette et de l'opéra-comique.

Mimi et Madame Butterfly sont des soubrettes lyriques, directement issues de la *Mignon* d'Ambroise Thomas. Rodolphe, l'étonnamment fade Linkerton, Cavaradossi sont des ténors d'opérette badigeonnés d'or lyrique. On exige d'eux une voix élastique, à sonorité molle, à brio rapide dans l'aigu. La musique ne leur impose aucune expression dramatique particulière ; elle ne veut que du brillant dans la passion et de l'agilité dans le *parlando*. Puccini a puisé dans l'opéra et l'opéra-comique français : il a pris ses rythmes à Bizet et son lyrisme sucré à Gounod, à Thomas et à Massenet. *Tosca* est un croisement de *Carmen* et de *Faust*. A côté du ténor d'opérette et de la soubrette lyrique se rangent les barytons conventionnels : Marcel, Sharpless, et Scarpia (qui, de plus, parodie *l'Iago* de Verdi). Dans la *Bohème* apparaît en outre un type parfait d'opérette, Musette : c'est aussi le plus réussi.

La structure musicale décèle la même esthétique : une succession de tableautins musicaux sans ligne conductrice. Le finale du 2^e acte de la *Bohème*, avec la valse de Musette, le défilé et les récitatifs des quatre protagonistes, accuse une filiation directe avec Offenbach. Il suffit de lui comparer le finale du 2^e acte de *Carmen* pour saisir la différence. La trame mélodique se subdivise en ariettes, en strophes obstinées mais interchangeable. On peut sans dommage transplanter tel air ou tel duo d'un opéra de Puccini dans un autre, car partout la musique raconte les mêmes petits riens aimables : il n'y a que la tonalité que varie. C'est le style même du pot-pourri.

Les qualités d'un bon directeur de chorale

Un bon directeur de chorale doit posséder une foule de qualités. Il doit d'abord être excellent maître de chant, il doit être professeur de diction, il doit avoir des notions très complètes d'harmonie et de prosodie, il doit posséder une oreille d'une finesse absolue, un bras infatigable, il doit enfin savoir déployer vis-à-vis de ses choristes une diplomatie de tous les instants.

PENSÉE

Ecrire de la musique, c'est faire son devoir. Ce n'est pas pour le monde qu'on écrit, mais pour la satisfaction de sa conscience...

Il n'y a que ce qui jaillit du plus profond de l'âme qui vaille... Je prends la musique si sérieusement à cœur que je me considère comme interdit de composer quoi que ce soit que je ne sentirais pas absolument.

MENDELSSOHN

Edmond-J. Trudel, pianiste



Dans quelques jours s'embarqueront pour l'Europe M. et Madame Edmond-J. Trudel, de Québec. Cet excellent professeur a l'intention de retourner à Paris pour plusieurs années, durant lesquelles il parachèvera ses connaissances musicales sous la direction des maîtres les plus réputés.

A son premier retour d'Europe, M. Trudel ne tarda pas à faire sa marque et à se classer parmi les meilleurs professeurs de piano de Québec. Il sut faire bénéficier ses élèves des leçons qu'il avait reçues des artistes parisiens, Alfredo Casella et Fourdrain, et eût à cœur de faire connaître personnellement en d'intéressants récitals les plus belles œuvres des maîtres modernes du piano, et même de la musique de chambre, trios, sonates à deux, quatuors ou quintettes avec piano, avec le concours de nos meilleurs amateurs. Le «Club Musical de Québec» eût maintes fois l'occasion de l'applaudir.

Tous se souviennent des opéras-comiques qu'il a dirigés avec succès, et dont plusieurs

avaient été entièrement orchestrés de sa main, entre autres : *Véronique*, *l'Accordée de Village*, *La Légende du point d'Argentan*, *Les Noces de Jeannette*, *Rip*, *l'Amour Médecin*, qui furent extrêmement goûtés du grand public.

M. Trudel s'est aussi fait connaître au dehors comme habile pianiste accompagnateur et comme soliste.

Directeur de l'Harmonie de Québec, membre du Comité de l'Académie de Musique de Québec, deux fois membre du jury pour le concours du Prix d'Europe, à Montréal et à Québec, M. Trudel a toujours fait honneur à sa position.

C'est avec regret que les Québécois verront partir cet excellent artiste, mais ils seront consolés en apprenant qu'il a formellement l'intention de revenir continuer son œuvre au milieu des siens, en rapportant de son second voyage d'Europe une foule de connaissances précieuses et des plus utiles pour son Art.

ÉCHOS ET NOUVELLES



Mlle Victoria Cartier

Le *Monde Musical*, de Paris, nous informe que notre compatriote, Mlle Victoria Cartier, a fait récemment une causerie sur la musique. "Elle s'est surtout appliquée à montrer ce que l'on pourrait appeler les vertus du piano. A cet instrument si décrié, et si répandu, elle a donné sa véritable place et elle le compte parmi les membres de la famille".

"Il semble, — dit la distinguée musicienne canadienne, — qu'une maison qui en est privé porte le deuil et je serais tentée de m'écrier : Seigneur, préservez-moi, préservez ceux que j'aime de jamais voir la cage sans oiseau, la ruche sans abeilles, la maison sans piano".

La « San Carlo »

La "San Carlo Opera" a considérablement élargie son répertoire français pour la saison qui commence. Le prospectus annonce *Manon*, *Thaïs*, *La Navarraise*, les *Contes d'Hoffmann*, *Roméo et Juliette*. Espérons que ce répertoire sera mis à contribution durant le séjour de

la troupe ici et qu'on mettra au rancart les œuvres désuètes qui forme le menu ordinaire de cette Compagnie.

Parmi les artistes nouveaux on mentionne Mmes Anna Fitziu, Marie Rappold, et la basse Henry Scott. Mme Elisabeth Amsden et le baryton Joseph Royer font encore partie de la troupe.

Le "Musical"

Le "Ladies' Musical Club" commencera sa 27e saison le 10 octobre par un grand concert donné le soir. Il nous présentera le jeune virtuose-harpiste italien Alberto Salvi, dont la critique américaine a fait les plus grands éloges.

La saison du "Musical" comprendra huit concerts qui seront donnés à la Salle Colomb le mercredi après-midi à 3 heures et demie. Ils auront lieu aux dates suivantes : 10 octobre, 9 et 23 novembre, 14 décembre, 18 janvier, 8 et 22 février, 8 mars. Le prix des cartes d'abonnement est le même que l'an dernier : \$3.00.

On nous promet une saison intéressante.

En Angleterre

— Le célèbre théâtre de Covent Garden vient d'être loué pour cinq ans par un syndicat anonyme. On se propose d'y donner tous genres de spectacles : comédie, cinéma, attractions sportives, etc Il faut des recettes — que la musique seule ne pouvait plus donner. — pour assurer la vie de Covent Garden devenue fort précaire ces derniers temps.

— Première exécution, au Royal College of Music de Londres, d'un opéra de Gustave Hoist : *Savitri*, dont l'action se passe aux Indes.

— On donnera à l'automne l'opérette de Kreisler, *Fleurs de Pommiers*, dont le succès a été si vif aux Etats-Unis.

— Les "Promenades Concerts", si courus des londonniens, viennent de s'ouvrir.

— Oeuvres nouvelles : *Koong She*, un ballet de Miss D. MacEwan; *Uam Var*, pièce d'orchestre de Miss Dorothy Howell; la *Suite en sol* de Bach orchestrée par E. Goossens.

On fait grand éloge, dans les journaux de Londres, du concert donné à l'abbaye de Westminster par M. Joseph Bonnet.

En Belgique

— Les concours de fin d'année, dans les grandes institutions d'enseignement musical, ont donné dit-on les plus heureux résultats. Plusieurs jeunes artistes s'y sont révélés qui autorisent de beaux espoirs.

— Le Théâtre de la Monnaie a réouvert ses portes après un mois de relâche. Le spectacle d'ouverture était l'*Hérodiade* de Massenet. On dit grand bien de la troupe, renforcée d'éléments nouveaux. On annonce comme nouveautés : *Boris Godounov* et *La Fille de Roland* de M. Henri Rabaud. Reprises : *Le Barbier de Séville* et *les Noces de Figaro*.

— M. Victor Vreuls, (le jeune auteur belge dont le «Fonzaley» nous a révélé de beau Quatuor), vient terminer un opéra, intitulé *Olivier-le-Simple*, que la Monnaie s'est engagé à représenter.

— Le Théâtre de la Monnaie a également reçu un ouvrage inédit de M. Raoul Laparra, *Les Moccassins*, drame lyrique en quatre actes dont l'action, des plus pittoresques, se passe au Mexique.

— Les séances du «Kursaal» d'Ostende ont eu lieu cette année avec une éclat inaccoutumé. Le grand ténor français, M. Franz, y a obtenu un succès retentissant.

On décore des musiciens

Sont promus officiers de la Légion d'honneur de France : M. Jean de Reszké, le célèbre ténor. M. Guy Ropartz, en raison des services rendus pour la réorganisation de l'enseignement au Conservatoire de Strasbourg selon les méthodes françaises.

Signalons encore la promotion au grade de chevalier de la Légion d'honneur de M. Henri Duparc, dont les mélodies sont célèbres, et de la grande cantatrice Mary Garden.

Notes brèves

— Leo Stein, auteur de plusieurs livrets d'opérettes à succès, vient de mourir à Vienne.

— Le Quatuor Fonzaley donnera une série de concerts en Suisse, en Belgique et en Hollande avant de quitter l'Europe.

— On évalue à plus de 200,000 le nombre de personnes qui suivirent la dépouille mortelle de Caruso à Naples.

Géraldine Farrar

Les journaux américains font beaucoup de bruit autour de l'instance en divorce que vient de demander M. Lou Tellegen contre sa femme. Mme Farrar avait épousé à New York, en 1916, l'acteur Tellegen, qui joua autrefois au Théâtre Sarah-Bernhardt et qui «tourne» maintenant pour des Compagnies de films. Le comédien et la cantatrice ne firent jamais bon ménage. Leur désaccord s'étant aggravé ces temps derniers, Lou Tellegen a fait la démarche que l'on sait. Le motif invoqué : avoir été chassé du domicile conjugal par son épouse au retour d'une excursion de pêche !

Les nôtres à Paris

Grâce à l'intermédiaire de l'honorable M. Athanase David, secrétaire de la Province, l'Ecole Normale de musique de Paris vient de créer une bourse spéciale pour la province de Québec. Chaque année, un de nos jeunes artistes, choisi par l'Académie de Musique, bénéficiera de cette bourse et sera envoyé à Paris pour y compléter ses études.

M. Robert Talbot

M. J.-Robert Talbot, violoniste et compositeur passera l'année à Québec. Quoique en repos, M. Talbot prendra un nombre limité d'élèves pour toutes les branches théoriques : Solfège, harmonie, dictée musicale, etc. — et aussi quelques élèves de violon.

Les prochains concerts :

Edmond Clément, le grand ténor français, le le dimanche soir 2 octobre, à l'Auditorium. Au piano, M. Auguste Descarries.

Edmund Burke, premier baryton de Covent Garden, le 3 octobre, à la Salle Militaire. M. Burke aura le concours de Mme Helen Stanley, soprano.

Alberto Salvi, harpiste-virtuose italien, le 10 octobre à la Salle Colomb, sous les auspices du "Ladies' Musical Club".

La Pavlova et son ballet russe le 15 octobre à l'Auditorium. L'orchestre sera conduit par Théodore Stier.

La troupe d'opéra San Carlo fera son apparition à l'Auditorium la semaine du 24 octobre et donnera huit représentations.

Vasa Prihoda, le jeune violoniste de Bohême, émule de Paganini, jouera à l'Auditorium dans les premiers jours de novembre.

Informations

— On nous informe que l'Orchestre de la Société des Concerts Lamoureux, de Paris, fera, durant le cours de 1922, une tournée d'Amérique, sous la direction de M. Camille Chevillard. Cet orchestre composé de 90 musiciens est considéré comme l'une des mieux équilibrés de l'univers.

— Le célèbre barde breton Théodore Botrel fera cet hiver une tournée en Amérique. Il débute à Québec en janvier. Le passage de M. Botrel au Canada remonte à 1903, alors qu'il donna une série de concerts pour aider à l'érection d'une statue de Jacques Cartier, à Saint-Malo.

— Le concert d'inauguration des orgues de la Cathédrale de Rimouski sera donné par M. Joseph Bonnet, l'éminent organiste français, dans les premiers jours de novembre.

Lutherie

Monsieur Rosario Bayeur, de la rue Amherst à Montréal, rentre au pays après un voyage en Europe et un séjour de quelques semaines à Paris. M. Bayeur a fait l'heureuse acquisition des bois les plus rares et pourra dans quelque temps répondre au désir de nos meilleurs violonistes avec les instruments qu'il se propose de fabriquer. Ajoutons que M. Bayeur met la dernière main à la confection d'un violon qu'il exposera sous peu dans un concours à Paris. C'est dire qu'il se sent de force à supporter la concurrence et nous lui souhaitons tout le succès qu'il mérite.

Nouvel organiste

M. Mendoza Soulard vient d'être nommé organiste de l'église de Jacques-Cartier en remplacement de Mlle Bernadette Létourneau, démissionnaire. C'est un excellent choix. Ancien élève de M. Arthur Bernier, M. Soulard possède de solides qualités de musicien. Il est présentement organiste à Loretteville et y demeurera jusqu'en décembre. L'intérim sera rempli par M. Rolland Gingras, ancien organiste de St-Raymond.

M. Arthur Leblanc

Le jeune et talentueux violoniste a passé les vacances dans sa famille, en Acadie. Avant de revenir parmi nous, il a donné à Moncton un concert de fort belle tenue avec le concours de deux jeunes musiciennes de là-bas : Mlles A. Malenfant, soprano, et L. Gaudet, pianiste.

Nécrologie

Nous apprenons avec regret la mort de Madame Joseph Caron, survenue à Montréal le 7 de ce mois. Elle était la fille de feu Guillaume Couture.

Née à Montréal le 2 novembre 1887, Ida Couture était très favorablement connue et admirée dans les cercles artistiques. Musicienne accomplie, elle possédait en outre le don des langues, dont elle avait poussé assez loin l'étude, et occupa durant plusieurs années la chaire des Langues modernes en Collège Royal Victoria.

Elle avait épousé en 1920 M. Joseph Caron, de la maison Caron Frères de Montréal.

**SIMPLE MISE AU POINT**

Une communication, parue dans l'*Action Catholique* du 8 courant, appelle quelques observations.

Le refus de publier provient de toute autre cause que de « la peur de voir les arguments ».

Dès le mois de janvier, « La Musique » acceptait de M. l'abbé Elias Roy des observations, rédigées en style sobre et bien au fait, que nous avons trouvées suffisamment péremptoires en faveur des signes rythmiques.

Nous considérons que toute polémique sur ce point, où Rome laisse la liberté, ne pourrait qu'engendrer le malaise et nuire au travail de restauration. En toute sérénité, il n'y a pas d'autre explication.

LA RÉDACTION.

A lire dans le prochain numéro :

- Causerie sur le Solfège par M. Emile Stiévenard.
Formation de la voix des garçons, par Fr. Raymondien, E. C.
Notre rubrique « Le Chant ».
La Vie musicale à Paris, par Joseph de Valdor
Une correspondance de M. Gustave Comte.
Deux nouvelles rubriques : La musique en Europe.
La musique aux États-Unis.

Prochainement : Un article de M. Gustave Comte

LES ANCIENS NUMÉROS DE « LA MUSIQUE »

On peut se les procurer pour dix sous chacun, sauf les numéros 2 et 3 qui ne se vendent qu'avec la collection complète dont le prix est de \$1.50 (par la poste, \$1.60).

“ LA MUSIQUE ” ne rendra compte que des concerts pour lesquels elle reçoit le service de presse.

LUCILLE DOMPIERRE, PIANISTE

PRIX D'EUROPE DE 1919

Elève de Georges de Laussey et Félix Fourdraip, Paris

PIANO, SOLFÈGE, HARMONIE ET CONTREPOINT

Studio : 141½, rue Crémazie

Tél. 2551j

Œuvres de XAVIER MERCIER

France	40c.
O Canada, mon pays, mes amours	40c.
Le Saint-Laurent	30c.
Ce que je chance	25c.
Mourir c'est partir un peu	35c.
Si l'heure qui soane	25c.

Musique de
ISA JEYNEVALD

En vente chez tous les marchands de musique

Ouvrages de S. M. de S. M.

En vente chez
les principaux libraires et marchands de musique

Théorie Musicale spécialement dédiée aux jeunes pianistes	75c.
Précis de la Théorie Musicale	35c.
Recueil d'exercices sur le Précis de la T. M. ...	35c.

English Editions

Musical Theory especially dedicated to young pianists	75c.
Abridgment of the Musical Theory	35c.
Exercises based on the Abridgment of the Musical Theory	35c.

L'Imprimerie Modèle

Programmes de Concerts
Pancartes, etc.

Demandez nos prix.



Impressions en tous
genres

Travail rapide et soigné

20, Cote de la Montagne

Téléphone 6349

COURS ET LEÇONS

INSTITUT DE L'ART VOCAL DE QUÉBEC

XAVIER MERCIER

de l'Opéra-Comique de Paris et du Covent Garden de Londres.

13, RUE STE-URSULE — Tél 4341

Mme ISA JEYNEVALD

1er prix de Chant et d'Opéra du Conservatoire de Lyon, France, des grands théâtres, Lyon, Toulouse, et des Concerts Colonne de Paris.

J. - A. GILBERT

PROFESSEUR DE VIOLON

334, rue St-Jean

Tél. 3156

LOUIS GRAVEL

Ex-Élève du Conservatoire de New-York "Institute of Musical Art" CHANT

Studio : 320, rue St-Joseph — Tél. 6608 (Rés 5302-J)

J. - ARTHUR BERNIER

Ex-élève de Alexandre Guilmant et F. Fourdrain Membre de la Société des Auteurs et Compositeurs de Paris.

PIANO — ORGUE — HARMONIE

1½, rue de Salaberry

Tél. 2131

HENRI GAGNON

Organiste de la Basilique

Studio : 8, rue St-Flavien

Tél. 1035

GEORGES E. CHOUINARD

Organiste et Professeur de Musique Enseignement théorique, méthode Danhauser

17½, rue Ste-Famille

Tél. 844

A. PARADIS

Lauréat de l'Académie de Musique de Québec.

LEÇONS DE VIOLON

Studio : 163, rue d'Aiguillon

Tél. 6205-J

HERMINE HUDON Soprano lyrique

Opéra — Concerts. — (Français, anglais, italien.)

59, rue Ste-Ursule

Tél. 7846

Germaine Lavigne

Élève de Mme Berthe Roy. Lauréat de l'Académie de Musique Prendra un nombre limité d'élèves à son domicile et en dehors, pour l'enseignement du piano et de la théorie musicale.

Tél. 1241

Résidence : 272, rue St-Cyrille.

J. - ANDRÉ JACQUES

Organiste à l'église St-Patrice PROFESSEUR DE PIANO, CHANT, ORGUE

83, rue St-Luc

Tél. 1298

J. - EDOUARD OUELLET

Lauréat de Piano et d'Orgue à l'Académie de Musique de Québec.

Old Lake Road

Co. Témiscouata.

LES PAPILLONS, mélodie, musique de Omer Létourneau. — Prix : 50 sous.

J.-ROBERT TALBOT, Violoniste-Compositeur

Brevet d'enseignement de l'Académie de Musique.

Ex-élève du Conservatoire de New-York : INSTITUTE OF MUSICAL ART.

VIOLON, SOLFÈGE, HARMONIE ET COMPOSITION

Studio : 81, rue d'Artigny.

Tél. 1834

L'Harmonie de Québec

(35 musiciens)

EDMOND-J. TRUDEL, Directeur

Inc.

Accepte engagements pour concerts, réceptions, parades, etc.

S'adresser à : 131, Avenue Cartier.

Tél. 6640

Pour les taux d'annonce, s'adresser à L'IMPRIMERIE MODÈLE, 20, Côte de la Montagne

LES INSTRUMENTS

PRATTE

sont les favoris des artistes français

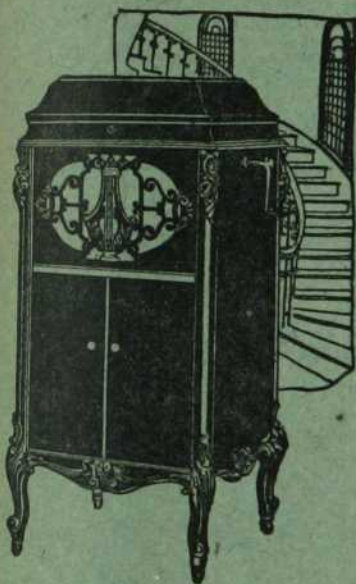
Les phonographes PRATTE, COLUMBIA et WINDSOR sont les meilleurs et les moins dispendieux.

Une visite à notre studio vous convaincra

Studio Musical limitée

106, rue St-Jean, Québec.

Le Célèbre PHONOGRAPHE



Brunswick
ALL PHONOGRAPHS IN ONE

Reproduit à la perfection

TOUS LES DISQUES

Grâce à son

Merveilleux Reproducteur



SEULS REPRÉSENTANTS

MARCEAU & FILS

121, RUE ST-JOSEPH
QUEBEC.

QUEBEC FRUIT & FISH EXCHANGE Itée

IMPORTATION - EXPORTATION

Vente en gros:

FRUITS, LÉGUMES, POISSONS FRAIS, GELÉ, SALÉ, FUMÉ,
HUITRES, TABAC, AMANDES, ETC.

Fabrique de Limonades gazeuses

116, rue Dalhousie

Québec.

OSCAR HAMEL

ETUDE DE
HAMEL & MACKAY
 NOTAIRES

Rod.-E. MacKAY

Représentants de VERSAILLES, VIDRICAIRE, BOULAIS, LTEE, pour la vente des Obligations municipales.

Bureaux : 198, rue St-Jean, Québec. — Téléphone 4455 — Echange privé.

PAUL DROUIN, C.R.
 AVOCAT

Edifice Quebec Railway Tél. 466

OSCAR BEAULÉ
 ARCHITECTE

21, rue d Aiguillon Tél. 1684

HENRI POULIOT
 NOTAIRE

Edifice Quebec Railway Tél. 992

ADRIEN FALARDEAU
 AVOCAT

Edifice Quebec Railway Tél. 2307

Les Prévoyants du Canada

ASSURANCE FONDS DE PENSION

Capital autorisé..... \$ 500,000.00
 Actif du Fonds de Pension le 31 mars 1921 2,131,986.33

\$2,131,986.33

Progression de la Compagnie jusqu'au 31 mars 1921

Années	Sections	Sociétaires actifs	Pensions	Actif
31 déc. 1909	45	1,880	5,205	16,461.94
31 " 1912	294	19,326	39,211	284,355.82
31 " 1915	455	32,155	61,468	772,698.99
31 " 1918	560	41,259	77,419	1,463,440.43
31 mars 1921	623	55,408	104,431	2,131,986.33

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront les PREVOYANTS DU CANADA, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE, Gérant-Général

Siège social : Edifice «Dominion», 126, rue St-Pierre, Québec.

Bureau à Montréal : Ch. 22, Edifice "La Patrie", X. Lesage, Gérant

Téléphone 1163j

Maison fondée en 1822

ROCH LYONNAIS Fils

LUTHIER

Réparation d'instruments de musique en bois et en cuivre
 OUVRAGE GARANTI

110, rue des Fossés,

St-Roch, Québec.



“CANDIAC”

Bonbons Canadiens pour les Canadiens

d'une pureté et d'une supériorité
incontestables.

La Compagnie de Bonbons Candiac Canada, Limitée, a été fondée par des capitalistes de Québec, dans le but d'introduire dans la fabrication et le commerce du chocolat et des bonbons en général des réformes et des perfectionnements depuis longtemps désirés; elle a voulu fournir aux Canadiens des chocolats et des sucreries d'un goût exquis, d'une saveur incomparable tout en leur conservant toutes les propriétés bienfaisantes dont ces précieux aliments sont susceptibles.

Les Chocolats Candiac composés seulement de cacao pur et de sucre, d'extraits purs de fruits, de vanille, de menthe, de fruits et de noix, et sont ce qu'il y a de plus savoureux et de plus sain sur le marché.

Les Bonbons Candiac au sucre et aux extraits de fruits, sont incomparables quant à la saveur, à l'arome et à l'apparence appétissante et attrayante.

Les Bonbons Candiac de Luxe représentent en un mot la perfection dans l'art du confiseur.

Tout, d'ailleurs, contribue à cette perfection: un édifice spacieux et moderne spécialement construit pour cette fabrication, où pénètrent en abondance l'air pur et la lumière du jour, le choix des matières premières des meilleures provenances, autant d'éléments essentiels à la production de bonbons réellement délicieux. Goutez-y, exigez-les de votre fournisseur. S'il ne les a pas en magasin il se fera un plaisir de vous les procurer.

Bonbons Candiac (Canada) Limitée
Québec, Qué.

LE PIANO

KNABE



C. ROBITAILLE Enr.

320, rue t-Joseph

Québec.

== Téléphone 2291 ==